



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

QUELLES COMPÉTENCES POUR QUELS TERRITOIRES ?



SOMMAIRE

- p. 2 Des offres d'emploi globalement en excès dans l'ouest de la France, en Rhône-Alpes et dans certaines grandes agglomérations
- p. 2 Entre désajustements nationaux et désajustements locaux : quatre types de compétences
- p. 4 Les compétences en cuisine et restauration demandées dans les zones touristiques
- p. 6 Des compétences industrielles demandées au-dessus d'une diagonale Nice-Nantes
- p. 7 L'excès des offres d'emploi pour les compétences de maintenance est plus important dans l'ouest de la France et en Rhône-Alpes
- p. 8 Des compétences en informatique et dans le numérique demandées dans les grandes métropoles
- p. 9 Les compétences agricoles fortement demandées par l'économie viticole
- p. 11 Autonomie et rigueur en tête des compétences comportementales attendues par les recruteurs

L'essentiel

Les offres et les demandes d'emploi ne sont pas réparties de la même façon sur le territoire national. Au-delà des désajustements globaux, on peut observer des écarts entre la localisation des compétences demandées par les recruteurs et celles des compétences détenues par les demandeurs d'emploi. Cette étude exploite les données sur les compétences mentionnées dans les offres d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi, pour mesurer les écarts de demande et d'offre de compétences sur les territoires.

La demande de compétences comme l'achat-vente ou le secrétariat est répartie de manière relativement uniforme sur le territoire national, alors que d'autres comme la cuisine-restauration, l'informatique-numérique ou celles relatives à l'agriculture sont concentrées sur certains territoires.

La répartition géographique différente de l'offre et de la demande engendre des désajustements locaux, avec un éventail plus ou moins large selon les compétences. L'excès de la demande des employeurs sur l'offre de compétences en cuisine et restauration des demandeurs d'emploi est ainsi plus élevé sur le littoral ouest, les Alpes, une partie de la Bourgogne-Franche-Comté et à Paris. Pour la maintenance, la demande des employeurs est en excès dans l'ouest de la France et dans l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Frédéric LAINÉ, Thomas VROYLANDT
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation



7,3 %

DES OFFRES D'EMPLOI
DEMANDENT LA COMPÉTENCE
CUISINE-RESTAURATION

Les offres d'emploi et les demandeurs d'emploi sont répartis de manière différente sur le territoire national, de telle sorte que les désajustements entre les offres et les demandes d'emploi s'expriment avec des niveaux d'intensité contrastés selon les territoires. Ceci apparaît à la fois au niveau agrégé lorsque l'on examine l'ensemble des offres d'emploi et des demandeurs d'emploi. C'est aussi le cas si l'on se concentre sur certaines compétences, pour lesquelles les offres d'emploi qui les demandent et les demandeurs d'emploi qui les détiennent, peuvent ne pas se situer sur les mêmes bassins d'emploi.

Des offres d'emploi globalement en excès dans l'ouest de la France, en Rhône-Alpes et dans certaines grandes agglomérations

Les offres d'emploi diffusées à Pôle emploi se concentrent dans les grandes agglomérations, les littoraux de l'ouest et du sud-est de la France, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Alsace [cf. Carte 1]. La demande d'emploi est concentrée dans ces mêmes grandes agglomérations et ces mêmes littoraux, mais aussi dans le nord de la France et dans une partie du sud de la France. Le ratio du nombre d'offres d'emploi rapporté aux demandeurs d'emploi est ainsi plus élevé dans l'ouest de la France, en Auvergne-Rhône-Alpes, ou dans certaines grandes agglomérations (Toulouse, Lille, Rennes, centre de l'agglomération de Paris... [cf. Carte 2]). En revanche, il y a un excès de demandeurs d'emploi par rapport aux offres disponibles dans nombre de bassins d'emploi des Hauts-de-France, du Grand-Est et du littoral méditerranéen, ainsi que dans des bassins à la périphérie de certains pôles d'emploi (Toulouse, centre de l'agglomération de Paris...). Les « mismatches » entre offre et demande ont donc deux origines principales : des disparités de dynamismes économiques et démographiques entre grands ensembles régionaux et le moindre dynamisme du pourtour de certaines grandes agglomérations [sur ce dernier point, cf. [En savoir plus Altaber, Le Hir, 2017](#)].

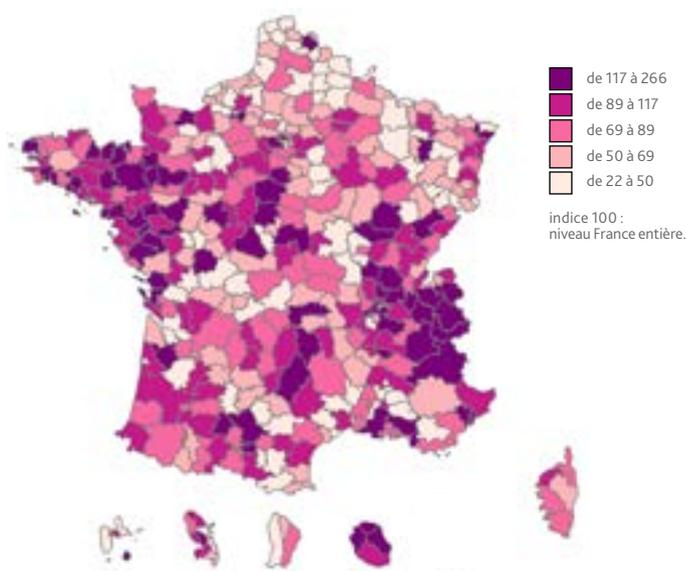
Carte 1

NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI



Carte 2

NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI RAPPORTÉ AU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, demandeurs d'emploi en fin de mois, catégories A, B, C, France.

Entre désajustements nationaux et désajustements locaux : quatre types de compétences

Les différentes compétences demandées par les entreprises sont réparties de manière différente selon les territoires, en fonction des spécificités des tissus productifs locaux. Certaines compétences sont demandées de façon à peu près identiques sur l'ensemble du territoire : par exemple les compétences en achat-vente, celles liées à des fonctions support (secrétariat, comptabilité, nettoyage) ou à des activités présentesielles (bâtiment). A l'inverse, pour d'autres compétences, les contrastes entre territoires sont plus élevés, comme les compétences en cuisine-restauration, ou encore celles en production industrielle (gestion de production, réglage d'équipements industriels) [cf. [Encadré, tableau 1](#)].

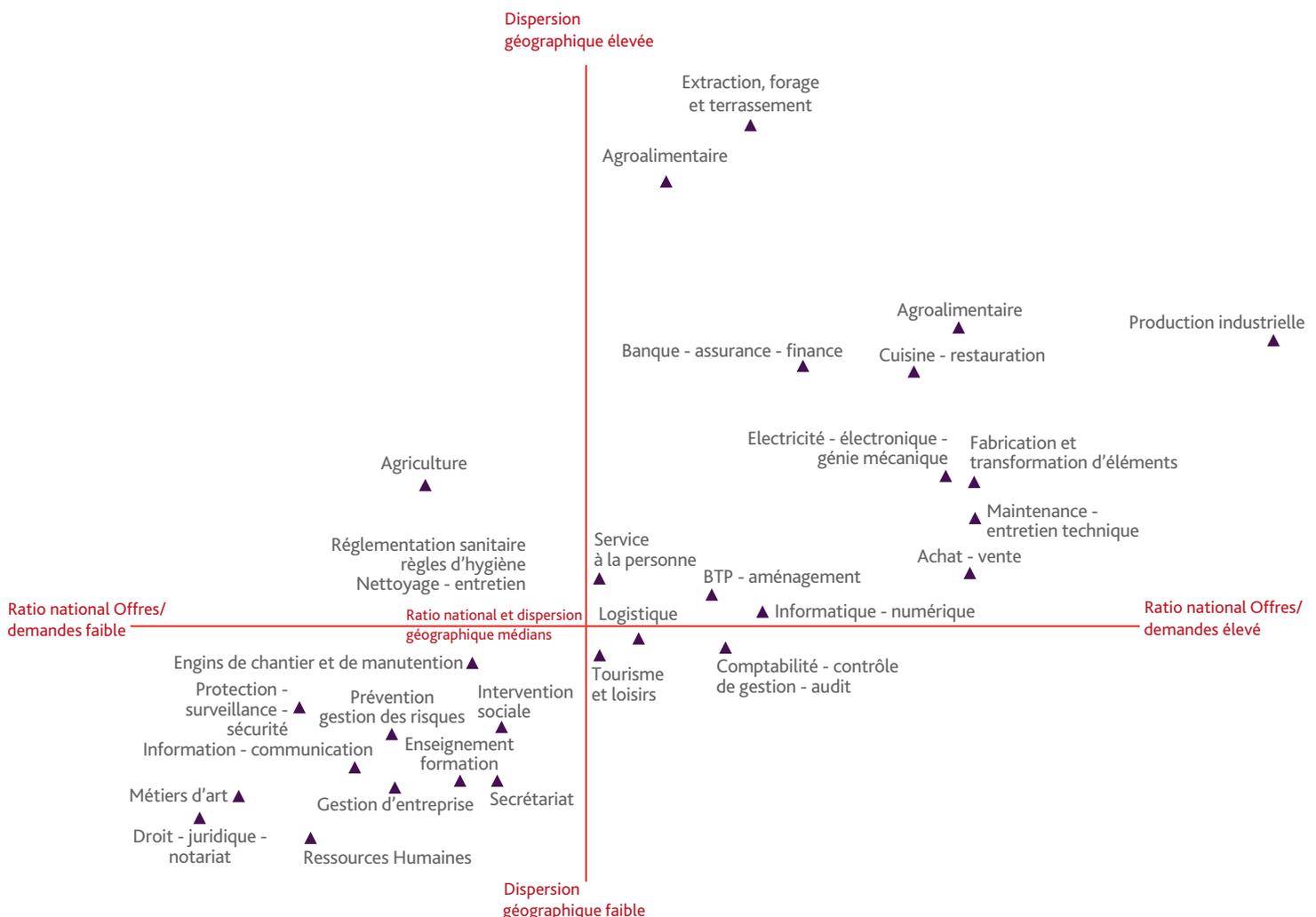
L'intensité de la demande pour une compétence particulière sur un marché du travail local ne suffit pas à identifier des possibles difficultés de recrutement ou désajustements entre l'offre et la demande. Celles-ci dépendent également du nombre de demandeurs d'emploi présents sur le bassin et détenant cette compétence [cf. [Encadré Sources et méthodes](#)]. Les facteurs qui vont expliquer les désajustements locaux sont alors multiples : spécificités et dynamiques des systèmes productifs, ajustements entre emplois et population active, mobilité des salariés [cf. [En savoir plus, Lainé, 2001](#)], ou encore éventail des compétences détenues par les demandeurs d'emploi.

Au regard de la dispersion géographique du ratio offres d'emploi/demandeurs d'emploi par compétence et de son niveau moyen en France [cf. Graphique 1], on identifie quatre situations possibles :

- pour la cuisine-restauration ou la production industrielle (gestion de production, réglage d'équipements industriels...), les disparités entre territoires sont importantes et le ratio national entre les offres d'emploi demandant cette compétence et les demandeurs d'emploi la possédant est élevé. Le désajustement entre offre et demande a donc à la fois une dimension locale importante et une dimension nationale. Le désajustement a donc une dimension locale importante ;
- pour la compétence « agriculture », l'éventail géographique des désajustements est relativement important, alors que ce désajustement ne s'observe pas au niveau national ;
- pour les compétences « informatique-numérique » ou « comptabilité-contrôle de gestion-audit », les écarts entre territoires sont relativement faibles dans un contexte national de ratio élevé entre les offres d'emploi demandant ces compétences et les demandeurs d'emploi la possédant ;
- enfin, pour des compétences comme le nettoyage, les contrastes entre territoires sont relativement faibles et, sur le plan national, il n'y a pas de désajustement entre l'offre et la demande de ce type de compétence.

Graphique 1

RAPPORT ENTRE OFFRE ET DEMANDE DE COMPÉTENCE : NIVEAU NATIONAL ET DISPERSION GÉOGRAPHIQUE



Champ : compétences mentionnées dans les offres et les profils des demandeurs d'emploi, à l'exception des compétences peu renseignées dans les offres, de certaines compétences transverses et des compétences relatives à la santé. Les axes correspondent aux valeurs médianes.

Le ratio « offres d'emploi/demandeurs d'emploi » est le rapport entre le nombre d'offres d'emploi diffusées d'avril 2017 à mars 2018 demandant la compétence et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C détenant cette compétence en février 2018.

Plus ce ratio est élevé, plus il est difficile pour un recruteur de trouver cette compétence.

La dispersion géographique de ce ratio pour une compétence est l'écart type des ratios des différents bassins d'emploi.

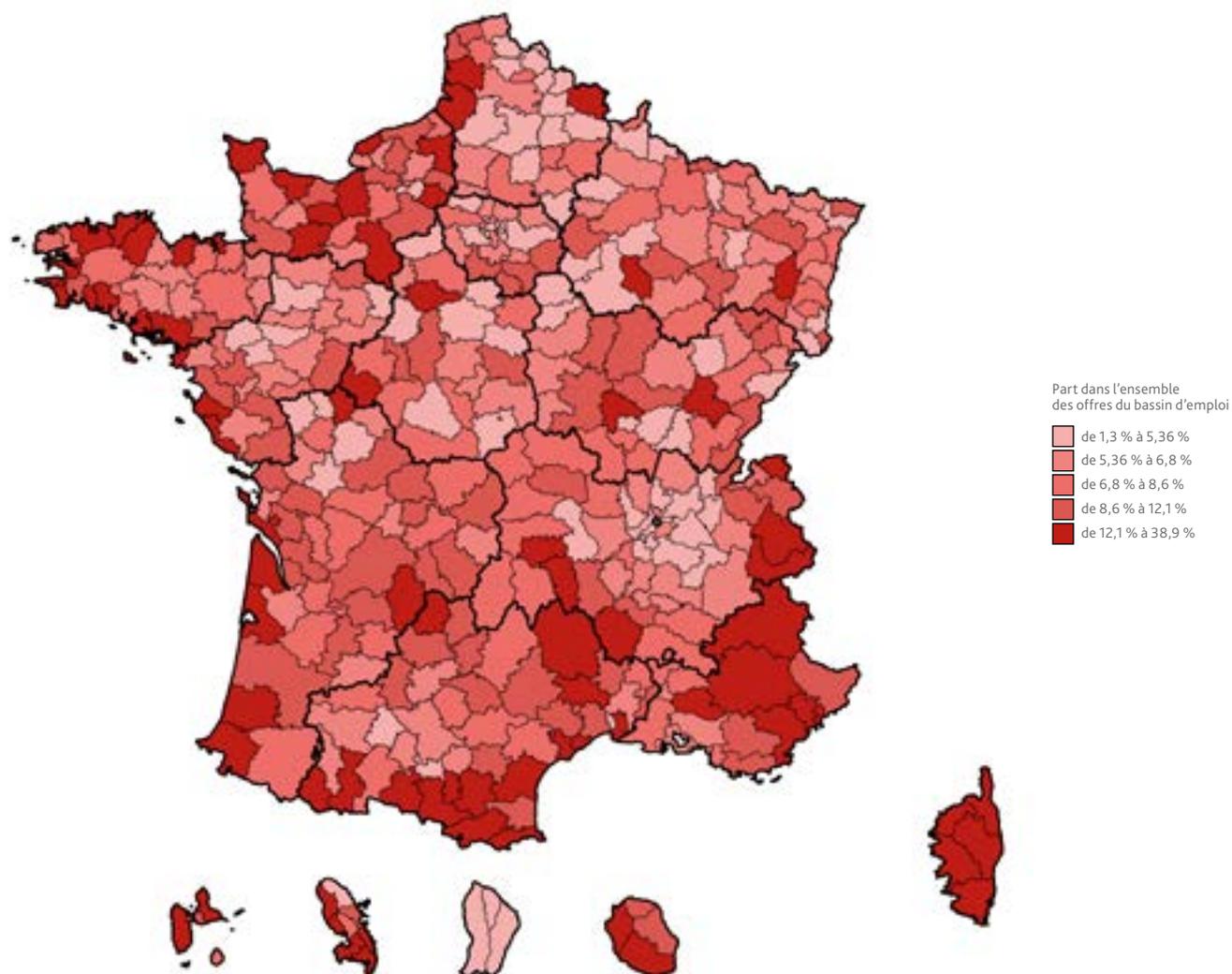
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, profils professionnels des demandeurs d'emploi en catégorie A,B,C, France.

Les compétences en cuisine et restauration demandées dans les zones touristiques

Les compétences mentionnées dans les offres d'emploi révèlent les spécificités sectorielles et professionnelles de chaque territoire. Ainsi les compétences en cuisine et restauration sont davantage demandées dans les zones touristiques comme le littoral (22,6% des offres la mentionnent dans le bassin des Sables-d'Olonne), les zones de montagne des Alpes et des Pyrénées, ou des territoires à vocation gastronomique (bassins d'emploi d'Est Dordogne et de Souillac [cf. Carte 3]).

Carte 3

COMPÉTENCE DEMANDÉE PAR LES EMPLOYEURS : CUISINE-RESTAURATION



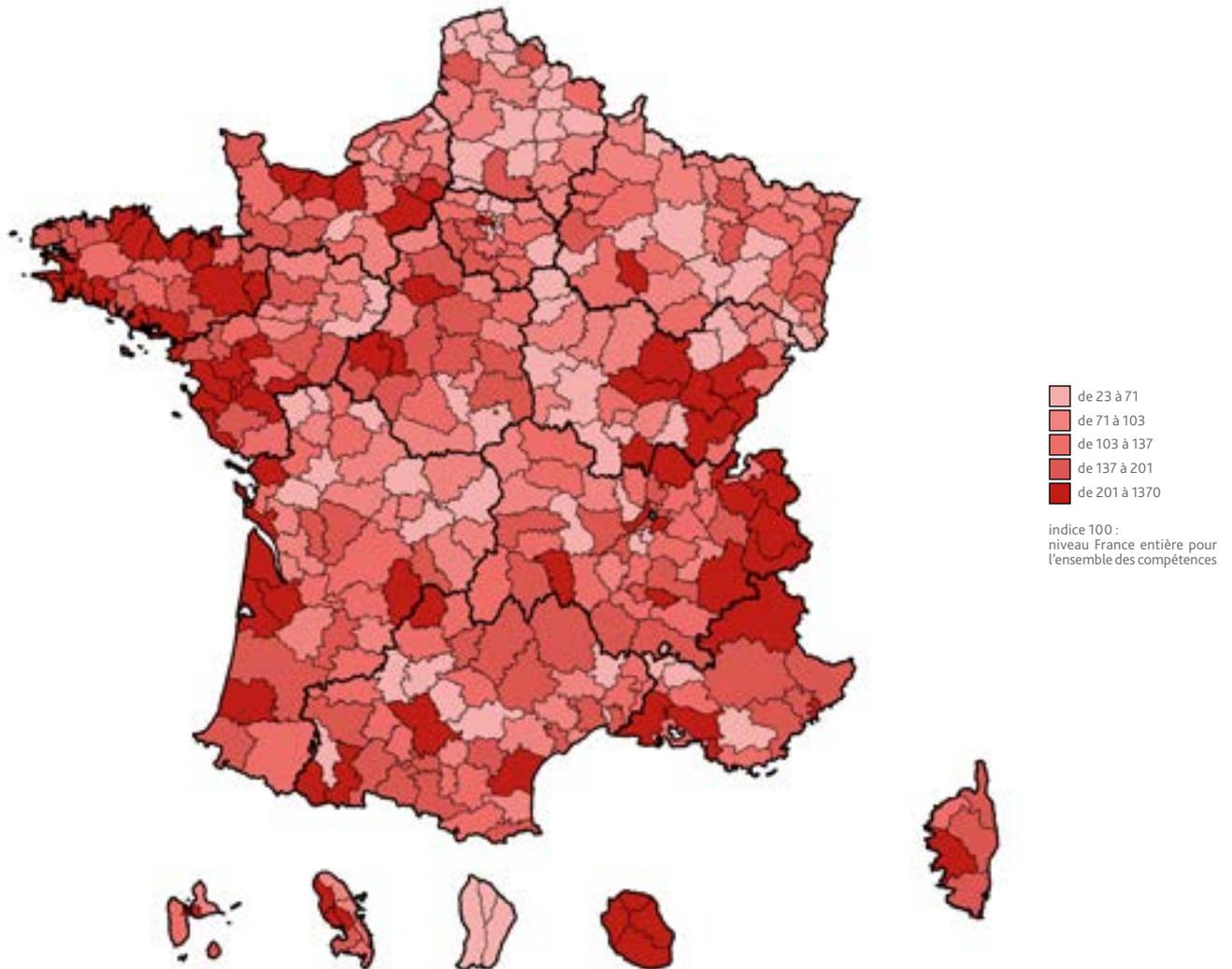
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, France.

Pour la cuisine-restauration, l'excès de la demande des employeurs sur les compétences des demandeurs concerne le littoral ouest, les Alpes, une partie de la Bourgogne-Franche-Comté et Paris. La carte du rapport entre la demande et l'offre de compétence recoupe globalement celle de la prévalence de la compétence dans les offres d'emploi, même s'il existe quelques exceptions.

Par exemple, dans le bassin niçois, le rapport entre la demande et l'offre de cette compétence est conforme à la moyenne nationale alors que cette compétence est fortement demandée par les recruteurs : cela s'explique par un nombre important de demandeurs d'emploi détenant cette compétence localement [cf. Carte 4].

Carte 4

RAPPORT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE DE LA COMPÉTENCE CUISINE-RESTAURATION



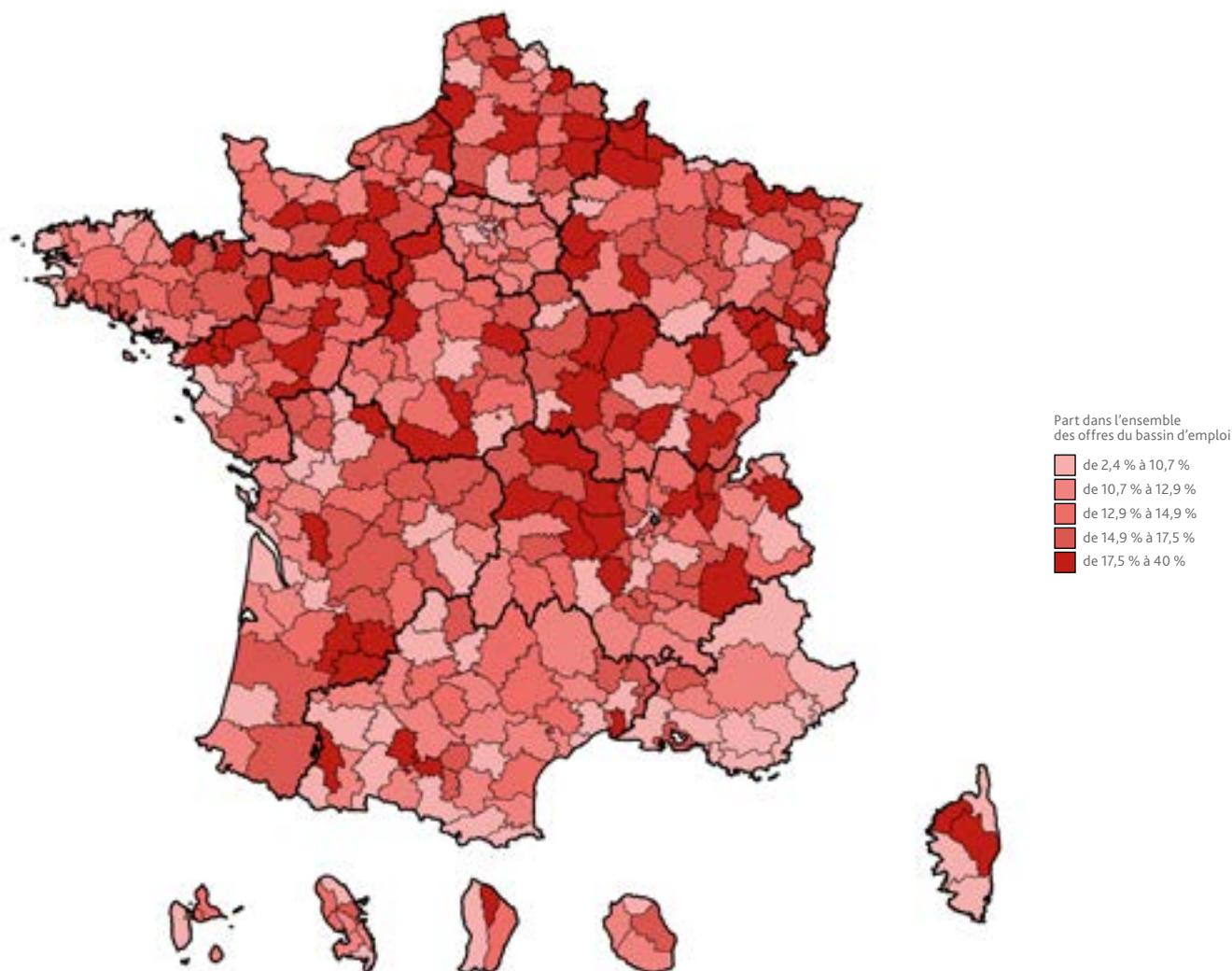
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en fin de mois, France.

Des compétences industrielles demandées au-dessus d'une diagonale Nice-Nantes

Comme les compétences dans le domaine de la cuisine-restauration, les compétences de type industriel combinent souvent des désajustements locaux et nationaux. À l'exemple de la maintenance et de l'entretien technique, elles sont davantage demandées par les recruteurs au-dessus d'une diagonale Nice-Nantes [cf. Carte 5] : en particulier la Normandie, le nord de la France ou des bassins de l'est (22,7% des offres dans le bassin de Montbéliard mentionnent ainsi la maintenance et l'entretien technique).

Carte 5

COMPÉTENCE DEMANDÉE PAR LES EMPLOYEURS : MAINTENANCE-ENTRETIEN TECHNIQUE



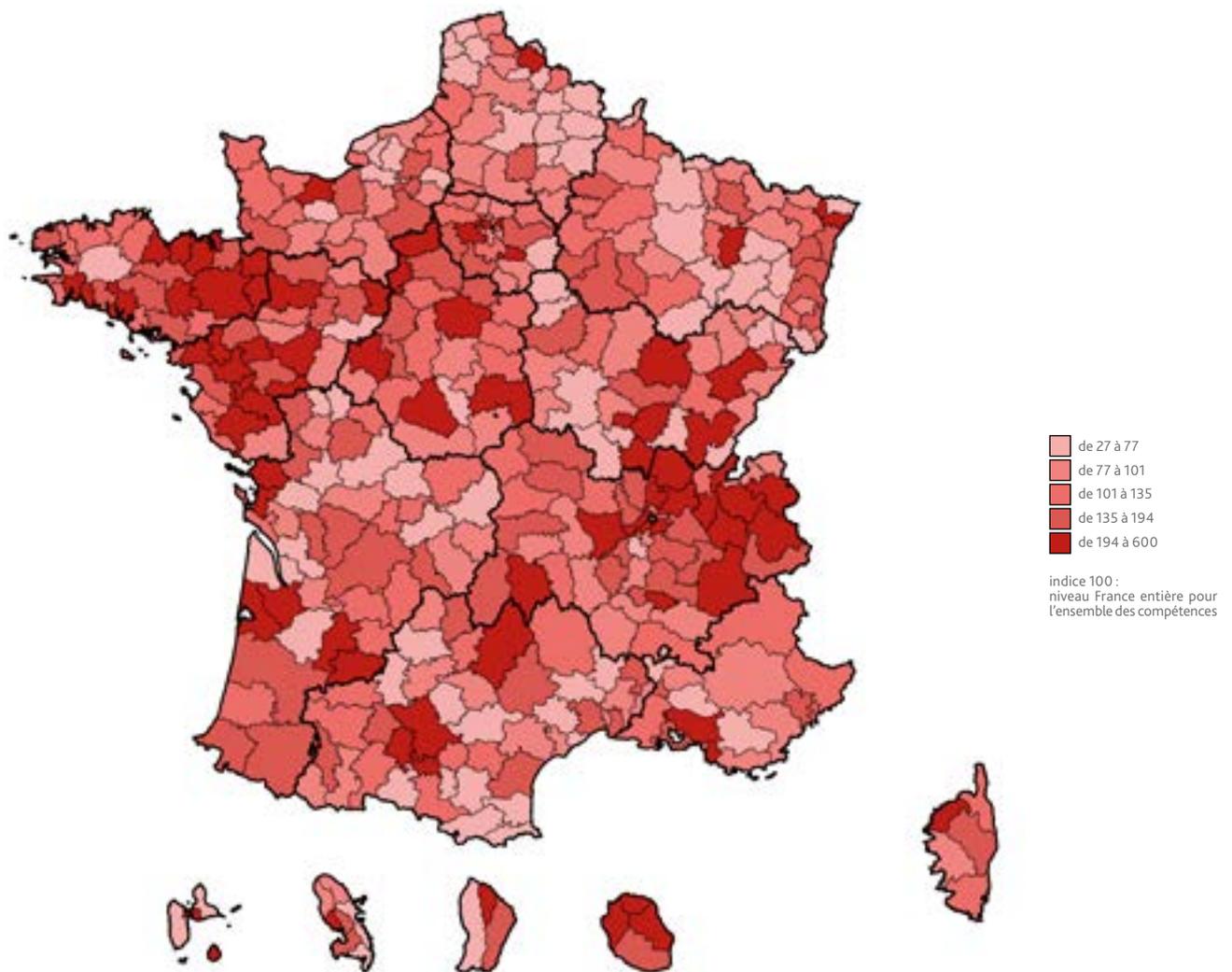
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, France.

L'excès des offres d'emploi pour les compétences de maintenance est plus important dans l'ouest de la France et en Rhône-Alpes

Dans le nord et l'est de la France, malgré la demande soutenue des recruteurs pour la maintenance et l'entretien technique, le ratio rapportant le nombre d'offres d'emploi demandant cette compétence aux nombre de demandeurs d'emploi la possédant est relativement faible du fait d'un nombre important de demandeurs d'emploi possédant ce type de compétence. Par exemple, dans le bassin de Santerre-Somme, 23,8% des offres mentionnent cette compétence, mais ce ratio est deux fois inférieur à la moyenne des bassins d'emploi. L'excès des offres sur ce type de compétences est plutôt localisé en Bretagne et Pays de la Loire et dans l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du fait d'une demande importante par les employeurs et d'un nombre relativement faible de demandeurs d'emploi la détenant [Cf. Carte 6].

Carte 6

RAPPORT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE DE LA COMPÉTENCE MAINTENANCE-ENTRETIEN TECHNIQUE



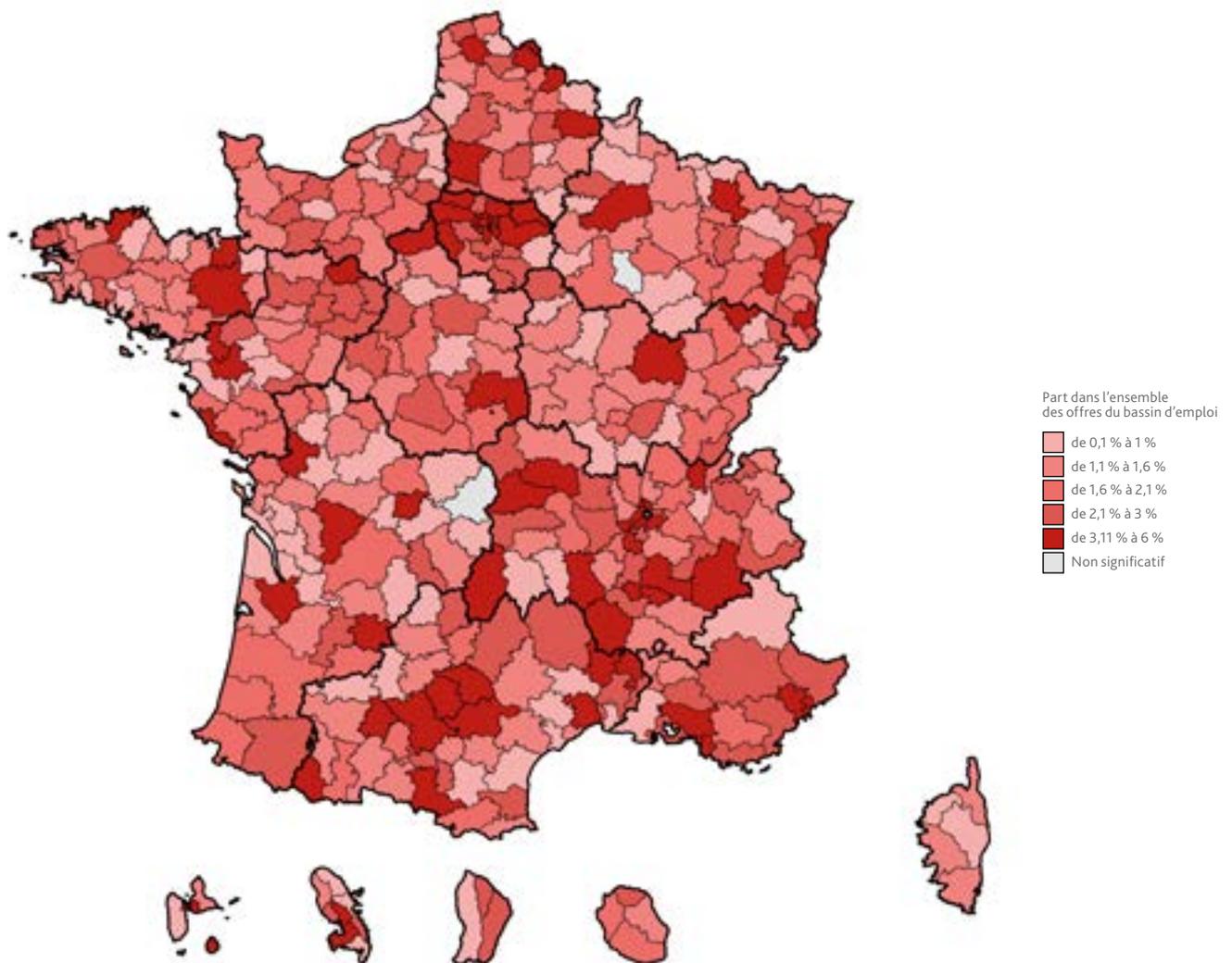
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C en fin de mois, France.

Des compétences en informatique et dans le numérique demandées dans les grandes métropoles

Les compétences en informatique sont également concentrées, avec un excès de demande des employeurs par rapport à l'offre des demandeurs d'emploi. De façon générale, la demande en compétences de haut niveau technique, comme l'informatique et le numérique, est particulièrement prégnante dans les grandes agglomérations. À l'instar des métiers de l'informatique qui sont très concentrés dans les grandes métropoles [cf. *En savoir plus*, Floch, Lainé, 2013], la compétence en informatique est davantage demandée en Île-de-France (11,6% dans le bassin du Grand Paris ouest par exemple, contre 3,9% en moyenne nationale) et dans les grandes métropoles comme Lyon (7,8% des offres), Marseille, Lille, Rennes ou encore Toulouse [cf. *Carte 7*].

Carte 7

COMPÉTENCE DEMANDÉE PAR LES EMPLOYEURS : INFORMATIQUE-NUMÉRIQUE



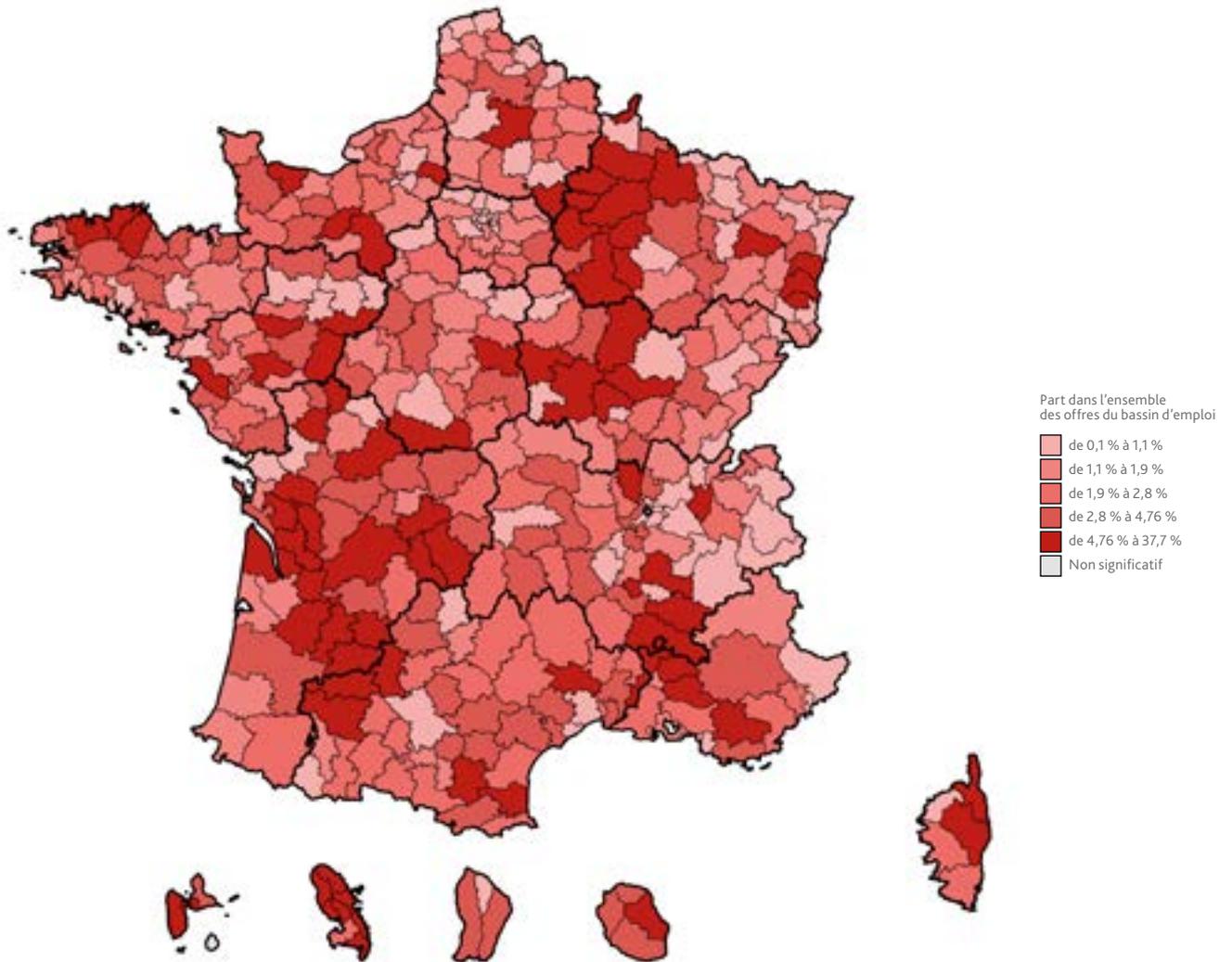
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, France.

Les compétences agricoles fortement demandées par l'économie viticole

Au contraire des trois exemples étudiés précédemment, les compétences relatives à l'agriculture sont caractérisées par une forte concentration géographique dans certains territoires, sans qu'on n'observe de manque de compétences au niveau national. Ces compétences sont davantage demandées dans des territoires fortement marqués par l'économie viticole, en Champagne, dans le Bordelais, en Bourgogne et le long de la vallée du Rhône. C'est aussi le cas du nord de la Bretagne avec des compétences liées à l'élevage [cf. Carte 8]. Si le ratio entre les offres d'emploi demandant la compétence et les demandeurs la détenant au niveau national est relativement faible, les écarts entre territoires sont sensibles.

Carte 8

COMPÉTENCE DEMANDÉE PAR LES EMPLOYEURS : AGRICULTURE-SYLVICULTURE-PÊCHE



Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, France.

Encadré : les compétences les plus demandées au plan national

Un quart des offres d'emploi demande des compétences de type achat-vente

Les compétences les plus demandées par les recruteurs au niveau national sont principalement des compétences transverses mobilisées dans un grand nombre de situations de travail [cf. [En savoir plus, Lainé, 2018a](#)] ou les compétences d'achat-vente, de logistique ou de nettoyage et d'entretien [cf. [Tableau 1](#)]. La demande de compétences transverses ou de compétences relatives à la logistique est répartie de manière relativement homogène sur le territoire (cf. indicateur de dispersion géographique), à la différence des compétences concernant la production industrielle ou les services à la personne.

Tableau 1

COMPÉTENCES LES PLUS DEMANDÉES NATIONALEMENT

Compétence	% des offres demandant la compétence	Indicateur de dispersion géographique*
Compétences transverses (application des normes, procédures et règles, relation client et posture de service, utilisation des outils bureautiques)	45,6	15
Achat-vente	24,9	31
Logistique	22,8	26
Nettoyage-entretien	17,7	37
Maintenance-entretien technique	12,5	32
Secrétariat	9,2	38
Santé-médecine-pharmacie	8,9	44
BTP-construction-aménagement	8,7	36
Cuisine-restauration	7,3	59
Management et gestion d'entreprise	7,1	31
Protection-surveillance-sécurité	6,8	51
Information-documentation-communication	6,5	45
Réglementation sanitaire-règles d'hygiène	6,2	53
Production industrielle (gestion de production, réglage d'équipements industriel...)	6,1	57
Fabrication et transformation d'éléments (chaudronnerie, montage-assemblage, usinage...)	5,8	55
Services à la personne (aide à la vie quotidienne, organisation des services à la personne)	5,5	66

*L'indicateur de dispersion géographique d'une compétence est le rapport, en pourcentage, de l'écart type des parts des offres demandant cette compétence dans les différents bassins d'emploi et la moyenne de ces parts. Plus il est proche de 0, plus la compétence est répartie de façon uniforme sur le territoire.

Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, d'avril 2017 à mars 2018, France.

Autonomie et rigueur en tête des compétences comportementales attendues par les recruteurs

Les compétences comportementales sont fortement mentionnées par les employeurs au moment du recrutement [cf. [En savoir plus, Lainé, 2018b](#)]. Parmi les compétences comportementales demandées par les employeurs, l'autonomie et la rigueur se détachent nettement avec respectivement 60,1% et 51,3% des offres qui demandent ces compétences. Suivent le travail en équipe (36,5%) et le sens de l'organisation (35,1%).

Tableau 2

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES LES PLUS DEMANDÉES NATIONALEMENT

Compétence comportementale	% des offres demandant la compétence
Autonomie	60,1
Rigueur	51,3
Travail en équipe	36,5
Sens de l'organisation	35,1
Réactivité	26,2
Capacité d'adaptation	24,2
Sens de la communication	19,3
Force de proposition	7,5
Gestion du stress	7,1
Persévérance	6,0
Curiosité	4,1
Capacité de décision	3,8
Capacité à fédérer	2,9
Prise de recul	1,6

Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, d'avril 2017 à mars 2018, France.

Ces compétences comportementales sont inégalement demandées selon les métiers. Ainsi, 90,5% des offres du domaine professionnel de l'industrie demandent de la rigueur, soit plus de 30 points de plus que la moyenne. De même, dans le domaine de la santé, 68,0% des offres demandent de savoir travailler en équipe, soit 31,5 points de plus que la moyenne.

Sources et méthodes

La mesure des compétences dans les offres et les profils des demandeurs d'emploi

Lorsque les recruteurs déposent une offre sur le site de Pôle emploi ou en relation avec leur conseiller, il leur est proposé d'indiquer les compétences qu'ils souhaitent que les candidats possèdent pour le poste recherché. Ils peuvent alors renseigner jusqu'à 40 compétences différentes et préciser jusqu'à trois principales compétences comportementales recherchées (savoir-être). Ces informations ont été extrapolées aux offres des partenaires de Pôle emploi, de telle manière que les résultats soient représentatifs de l'ensemble des offres diffusées par Pôle emploi.

Les demandeurs d'emploi peuvent inscrire dans leur profil professionnel les compétences dont ils disposent pour leur recherche d'emploi. Cette opération est principalement réalisée lors du premier entretien approfondi avec leur conseiller. Depuis juin 2018, un « profil de compétences » a été créé pour permettre au demandeur de mieux mettre en valeur ses compétences.

Construction des indicateurs

Les informations relatives aux compétences sont renseignées à un niveau très fin pour une visée opérationnelle. Afin de pouvoir construire une analyse à un niveau plus large, une nomenclature permet de les regrouper par grandes thématiques. Les compétences issues des offres d'emploi sont ensuite calées sur les volumes d'offres, pour chaque région et domaine professionnel, afin de conserver une cohérence au niveau des volumes avec les données sur les offres. La part des offres mentionnant une compétence est construite en rapportant le nombre d'offres demandant la compétence dans un bassin au nombre d'offres dans le bassin.

Pour mesurer les désajustements relatifs à chaque compétence sur le marché du travail le nombre d'offres (en flux d'avril 2017 à mars 2018) mentionnant la compétence dans un bassin est rapporté au nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C à fin février 2018 possédant cette même compétence.

EN SAVOIR PLUS



Altaber C., Le Hir B. (2017), « Dynamique d'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants », *Note d'analyse n° 64*, France Stratégie.

Floch J.-M., Lainé F. (2013), « Les métiers et leurs territoires », *Insee première*, n° 1 478, décembre.

Labat M. (2018), *Les compétences recherchées par les recruteurs*, rapport du stage d'application en statistique de 2^e année, ENSAI.

Lainé F. (2001) « La dimension régionale des difficultés de recrutement. Situation en juin 2000 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, octobre.

Lainé F. (2018a), « Mobilités entre les métiers et situations de travail transversales », *Éclairages et synthèses*, n° 41, Pôle emploi, février.

Lainé F. (2018b), « Diplômes, compétences techniques ou comportementales : quelles sont les principales attentes des entreprises ? », *Éclairages et synthèses*, Pôle emploi, n° 42, mars.

OCDE (2017), *Obtenir les bonnes compétences : France*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264284227-fr>

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

